



Rapport d'activité 2023

URPS ORTHOPTISTES IDF
urpsorthoptistesidf@gmail.com



Equipe de l'URPS Orthoptistes IDF

Mandature 2021-2026

Bureau

Présidente : Véronique DISSAT

Secrétaire Générale : Pauline DELAFONTAINE-SEGALEN

Trésorière : Laurence PACHE

Commission de contrôle :

Stéphanie PATTYN (Présidente),

Agathe LEGRAND et Anne Françoise VIDAMAN

Membres : Nadine JAULIN, Laura LECOMTE et Lucie SORDELLO

COPIIL CPOM Tuteurs : Véronique DISSAT, Laura LECOMTE, Agathe LEGRAND et Lucie SORDELLO.

Présentation de l'URPS orthoptistes :

L'URPS (Union Régionale des Professionnels de Santé) Orthoptistes IDF est une association qui regroupe les professionnels de santé orthoptistes libéraux de la région Ile de France. Créée en 2011, après une période de boycott national (boycott motivé par les financements insuffisants des URPS Orthoptistes au vu des tâches escomptées).

Son rôle principal est de favoriser **la coordination et la collaboration** entre les différents acteurs de la santé au niveau régional, afin d'améliorer l'offre de soins et de répondre aux besoins de la population.

Ses missions :

Les URPS participent à :

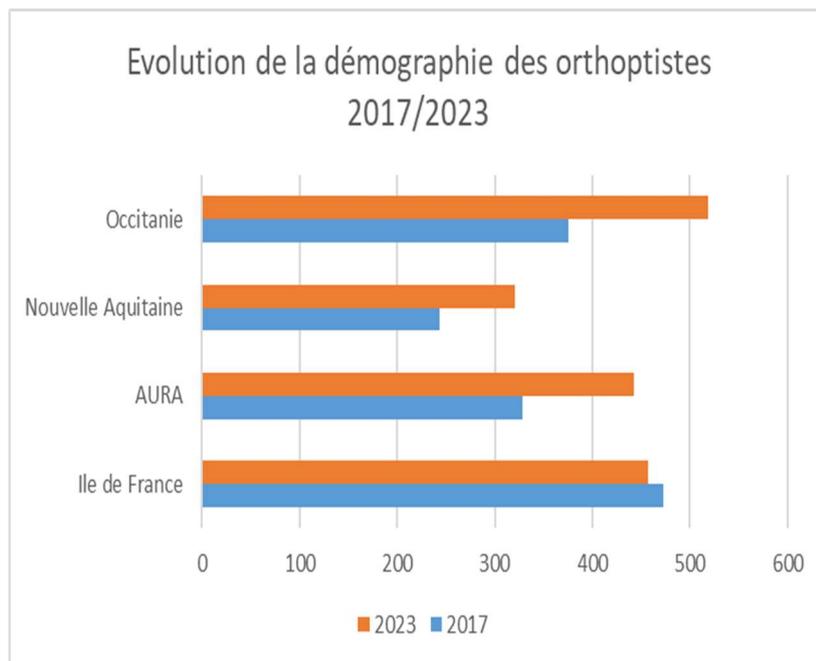
- La préparation et la mise en œuvre du projet régional de santé,
- L'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins en vue de l'élaboration d'un Schéma Régional d'Organisation des Soins (SROS),
- L'organisation de l'exercice professionnel (permanence des soins, continuité des soins, nouveaux modes d'exercice...), des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique,
- La mise en œuvre de Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) qui peuvent être passés avec des réseaux, des centres, des maisons et des pôles de santé, ou la signature de contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et d'assurer une meilleure coordination des soins,
- Au développement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés,
- Au développement professionnel continu.

Contexte général de l'activité professionnelle dans la région :

Baisse de la démographie des orthoptistes en libéral avec l'augmentation des offres d'emploi en salariat dans les centres de santé OPH (salaires supérieurs à 4000 euros net mensuel)

Etude des statistiques démographiques, source CARPIMKO, avec une perte de 36 orthoptistes entre fin 2019 et fin 2023.

Seule région de France avec une baisse de la démographie des professionnels libéraux entre 2017 et 2023 -3% pour l'IDF, contre 44% en Occitanie, et 36% en Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine.



L'URPS Orthoptistes pour les orthoptistes :

❖ **CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) avec l'ARS,**

Le CPOM permet de **promouvoir l'installation en libéral des orthoptistes**, en instaurant des stages en libéral pour les étudiants, dont l'objectif principal est de **favoriser leur future installation en libéral** par le développement de la maîtrise de stage.

Cela a permis en 2023 de faire “connaître” le versant libéral de la profession à 70 étudiants de Paris-Cité.

L'exercice libéral, en IDF, étant confronté à une désaffection en raison du développement exponentiel des centres de santé spécialisés en ophtalmologie. Le but poursuivi vise à repositionner l'apprentissage de la rééducation orthoptique par les orthoptistes libéraux et revaloriser l'exercice libéral en organisant l'accueil des étudiants en stage semestriel au sein de cabinets libéraux.

Ainsi, cette action contribue à :

- Renforcer la formation des futurs diplômés
- Préserver le cœur du métier
- Assurer l'apprentissage de la rééducation des déficiences visuelles
- Maintenir l'exercice libéral de l'orthoptie en permettant aux étudiants de découvrir ce mode d'exercice

Pour l'année 2023,

- 70 étudiants auront pu observer, pratiquer, prendre en charge des patients ainsi que la gestion administrative d'un cabinet (logiciel patients, agenda, comptabilité...).
- 47 tuteurs ont pris en charge la formation pratique des étudiants répartis sur le premier semestre de L3 Promotion 2023, le second semestre de L2 la promotion 2024, ainsi que le premier semestre de L3 Promotion 2024. Les tuteurs proposant 2 à 4 demi-journées de stage sur une vingtaine de semaines (octobre-mars et mars-octobre)
- 2 réunions en présentiel (janvier et juin) et 1 Visioconférence (novembre) avec les tuteurs.
- 8 demi-journées d'entretiens individuels : les tuteurs, à l'issue de leur période de tutorat, ont un temps privilégié tripartite avec l'URPS et l'Université pour leur permettre de communiquer le ressenti de leur période de tutorat et de prendre connaissance de leur "évaluation" par les étudiants. Entretiens qui peuvent également, à la demande être réalisés en période de tutorat quand la situation risque de devenir conflictuelle.

Groupe de travail (Véronique Dissat, Laura Lecomte, Agathe Lecomte et Lucie Sordello) pour préparer et organiser les différentes modalités : Au total, 41 réunions pour assurer le travail administratif, comptable et politique du projet.

Le CPOM est fortement apprécié tant par les orthoptistes franciliens, que par les étudiants. Les stages obligatoires en libéral, proposés par Paris Cité sont un facteur important dans le choix des étudiants sur Parcours Sup.

L'URPS IDF après avoir rencontré la responsable pédagogique de Sorbonne Université, lui a proposé une convention pour le tutorat de ses étudiants, convention qui a été amendée par leurs services juridiques, puis également par l'URPS mais qui est toujours en attente de signature.

Bilan de la première année du CPOM : L'occasion de ce premier bilan, a permis à l'URPS Orthoptistes IDF, en présence de l'ARS, représentée par Sabine Terrier,) de présenter son projet a de nombreux présidents d'URPS (en visioconférence), ainsi qu'à Mélanie Ordines (présidente du SNAO) devant de nombreux tuteurs et des représentants de l'Association étudiante de Paris-Cité.



❖ Aide personnalisée pour l'installation des orthoptistes

L'URPS Orthoptistes IDF est de plus en plus sollicitée par les professionnels, face aux difficultés et blocages administratifs lors de leurs installations, ou changement d'adresse.

❖ Vœux de l'URPS :

Invités dans les locaux de la mairie du 9ème Arrondissement, siège social de l'Association, l'URPS a commencé l'année avec ses membres en partageant un temps convivial autour d'une galette et d'un verre de cidre. Pour cette première édition, seuls les “tuteurs” participants au CPOM tuteurs étaient présents.



❖ Les URPS présents aux Assises de l'orthoptie

La quasi-totalité des URPS se sont mobilisées pour tenir un stand lors des Assises de l'orthoptie, afin de promouvoir et faire connaître aux orthoptistes libéraux les URPS Orthoptistes : Paris les 31 mars et 1er avril 2023. Ces rencontres permettent également de rencontrer nos homologues régionaux et de mettre en commun nos expériences.



Ces journées permettent de nombreux échanges sur les différents travaux menés par les URPS. L'ile de France apporte son soutien aux autres régions qui tentent d'obtenir des CPOM tuteurs.

L'URPS au titre de ses missions et représentations

❖ L'URPS Orthoptistes et l'ARS

PRS₃ :

Participation aux différentes réunions préparatoires à l'établissement du PRS3 (3ème Plan Régional de Santé), principalement sur l'axe Ressources Humaines en Santé et à la journée du 16 avril :

- Élaboration d'une politique régionale pour les stages des étudiants en santé
- QVT / QVES
- Intervention et organisations spécifiques en période de tension
- Alternatives à l'exercice salarié pour attirer des professionnels de santé en établissement
- Adaptation des formations aux évolutions des accompagnements des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, nouvelles modalités de formation, formations aux nouveaux métiers

Observatoire des Ressources Humaines en Santé,

Axe transversal du plan RHS et mesure du PRS, pour définir une feuille de route et décliner des actions à mettre en place tant dans les filières médicales que paramédicales afin d'améliorer l'accessibilité aux soins en tous points du territoire francilien. Inscription de l'URPS Orthoptistes IDF dans les groupes de travail de 2024

- Diagnostic de l'offre médicale et paramédicale
- Projections afin de faire des préconisations sur les quotas de formation
- Parcours de soins
- Besoins de santé
- Zonage des professionnels de santé

Réunion Tensions ARS : une seule réunion en 2023 pour préparer la canicule.

Rencontre avec l'ARS

Véronique Dissat, Agathe Legrand et Lucie Sordello (GT CPOM Tuteurs) ont rencontré, le nouveau directeur adjoint de l'offre de soins : Dr Koré Mognon, et Laure Wallon : Directrice du pôle RH en santé

Présentation de l'URPS Orthoptistes IDF, du CPOM tuteurs, avec de nombreuses demandes comme l'élargissement du Contrat Allocation Études aux orthoptistes, l'obtention d'aides à l'installation, malgré l'absence de zonage conventionnel afin d'améliorer l'implantation des orthoptistes et la réactualisation des données démographiques orthoptistes/OPH (l'implantation des salariés n'étant pas fiables).

ARS Innovation :

Pour la première fois l'URPS orthoptistes, a travaillé conjointement avec l'ARS en amont de présentations de projets type article 51

❖ L'URPS membre de l'AIUF

L'Association Inter-URPS Francilienne (AIUF). L'AIUF a pour buts de promouvoir les missions des URPS à travers la réalisation de projets interdisciplinaires sur des sujets tels que la prévention, l'accompagnement du patient, ou la veille sanitaire, de contribuer à la défense du modèle d'exercice libéral notamment dans le cadre du virage ambulatoire, et de favoriser l'expression partagée des professionnels de santé libéraux auprès des pouvoirs publics.

- Présidente : Fatima SAID DAUVERGNE (URPS Infirmiers)
- Secrétaire Général : Yvan TOURJANSKY (URPS Masseurs-Kinésithérapeutes)
- Trésorier : Bertrand AUPICON (URPS Pédicures-Podologues)

Sans la prise en charge de l'AIUF, l'URPS Orthoptistes IDF ne pourrait pas être présente dans les différentes commissions ci-dessous

Véronique DISSAT et Laura LECOMTE siègent au Conseil d'Administration de l'AIUF

PLAI - Permanences Locales d'Aide à l'Installation

Les permanences locales d'aide à l'installation visent à accompagner les professionnels ou futurs professionnels, en réunissant les principaux acteurs inscrits dans le processus d'installation : les délégations départementales de l'ARS, de la CPAM, et des URPS. Depuis la crise sanitaire, elles se font en visioconférence, et en 2023, l'URPS Orthoptistes a été sollicité pour la PLAI 75, la PLAI 77.

Les Rencontres Parisiennes de l'installation

La direction de la santé publique de la Ville de Paris organise des soirées de rencontres dans Paris réunissant tous les acteurs de l'installation (la Caisse Primaire de l'Assurance Maladie (CPAM), l'ARS, la Région IDF, les CPTS parisiennes, l'AIUF, la FemasIF, l'URPS médecins libéraux, le GIE Paris Commerces, le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins et les mairies d'arrondissement) afin de permettre aux professionnels de santé, de les rencontrer pour recevoir des conseils et des informations mais aussi pour échanger avec des consœurs et confrères. Pauline Delafontaine a participé à la soirée du 11 mai.

Copil Violences faites aux professionnels de santé :

Pour donner suite au rapport sur les violences faites aux professionnels de santé remis à la Ministre Madame Firmin le Bodo en juin 2023, les URPS franciliennes ont conçu un plan d'action proposant d'animer un Comité de Pilotage francilien, avec pour objectif d'une première réunion dans la deuxième quinzaine de septembre 2023. Un groupe de travail s'est constitué pour travailler sur ce projet (Véronique Dissat pour l'URPS Orthoptistes IDF)

Envoi d'un questionnaire aux professionnels de santé afin de faire un état des lieux sur les cas de violences rencontrés. 66% des répondants ont connu au moins une agression dans le cadre de leur exercice. Un plan d'action a été présenté à l'ARS en juillet afin d'obtenir un soutien financier afin de pouvoir mettre en place des actions

Mise en place d'un comité de pilotage régional composé de l'ARS, les URPS, l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF), la Région IDF, les ordres régionaux, France Asso Santé et la préfecture de région.

Démocratie Sanitaire :

Véronique Dissat siège pour L'URPS Orthoptistes, en tant que suppléante à la CRSA (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie) et au GIP-SESAN

La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) est l'instance de démocratie sanitaire qui contribue à la définition et la mise en œuvre de la politique régionale de santé. Elle a pour mission d'organiser des débats publics réunissant tous les acteurs du secteur de la santé, y compris les usagers.

Commission spécialisée « Organisation des soins » (CSOS) : 2 réunions en tant que suppléante à la CSOS.

- Titulaire : Christophe MINGHETTI
- Suppléants : Bertrand AUPICON et Véronique DISSAT

Cette commission est consultée par l'ARS sur les sujets suivants :

- Les autorisations d'activité de soins et la contractualisation
- L'activité et l'installation des professionnels de santé (maisons de santé, centres de santé, réseaux de santé, maisons médicales de garde, etc.)
- L'aide médicale urgente, la permanence des soins et les transports sanitaires
- La création d'établissements publics de santé et de Groupements de Coopération Sanitaire (GCS)
- La recomposition de l'offre de soins

SESAN : Véronique Dissat, suppléante de Renaud Nadjahi a assisté à 2 réunions et à la journée Numérique en Santé

SESAN, pour Service Numérique de Santé, est le GRADeS d'Ile-de-France, opérateur préférentiel de l'ARS pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie régionale d'eSanté, dans une logique d'engagements réciproques.

L'URPS et les autres associations

ESS ARGOS (Equipe de soins spécialisés en ophtalmologie)

Après avoir rencontré le 16 février, les membres du bureau de l'ESS ARGOS, l'URPS Orthoptistes a inscrit tous ses membres pour apporter son expertise pour les sujets pouvant intéresser les orthoptistes (dépistage de l'amblyopie et de la myopie), et participe régulièrement aux différentes réunions.

L'URPS Pharmaciens : Participation à la 10ème journée des URPS

Pharmaciens

FEMASIF : Participation à la 10ème journée régionale de la FEMASIF